

Éducation et formation: la clé de votre avenir



Éducation, formation, jeunesse et sport

«Investir dans les domaines de l'éducation et de la formation est essentiel pour stimuler le développement personnel et les perspectives d'emploi des jeunes.»

Androulla Vassiliou, commissaire chargée de l'éducation, de la culture, du multilinguisme et de la jeunesse

COMPRENDRE LES POLITIQUES DE L'UNION EUROPÉENNE

Cette brochure fait partie de la série «Comprendre les politiques de l'Union européenne» qui explique ce que fait l'Union dans ses différents domaines de compétence, pour quelles raisons elle agit et quels résultats elle obtient.

> Pour lire et télécharger les brochures disponibles: http://europa.eu/pol/index fr.htm

> > Comment fonctionne l'Union européenne Europe 2020: la stratégie européenne en faveur de la croissance Les pères fondateurs de l'Union européenne

Action pour le climat Affaires étrangères et politique de sécurité Agriculture Aide humanitaire et protection civile

Budget

Commerce Concurrence

Consommateurs

Culture et audiovisuel

Développement et coopération

Douanes

Éducation, formation, jeunesse et sport

Élargissement

Emploi et affaires sociales Énergie

Entreprise

Environnement

Frontières et sécurité

Justice, citoyenneté et droits fondamentaux L'Union économique et monétaire et l'euro

Lutte contre la fraude

Marché intérieur

Migration et asile

Pêche et affaires maritimes

Politique régionale

Recherche et innovation

Santé publique

Sécurité alimentaire Stratégie numérique

Transports

SOMMAIRE

| européen? |
|----------------------------------|
| L'approche préconisée par l'UE 6 |
| L'action de l'UE |
| Perspectives |
| Pour en savoir plus 16 |

Comprendre les politiques de l'Union européenne — Éducation, formation, jeunesse et sport

Commission européenne

Direction générale de la communication

Publications

1049 Bruxelles

BELGIOUE

Manuscrit achevé en mars 2014

Couverture et image à la page 2: © Glowimages/Getty

Fiscalité **Images**

16 p. — 21 × 29,7 cm

ISBN 978-92-79-24665-4

doi:10.2775/82807

Luxembourg: Office des publications

de l'Union européenne, 2014

© Union européenne, 2014

Reproduction autorisée. Toute utilisation ou reproduction des photos est soumise à l'autorisation préalable des

.....

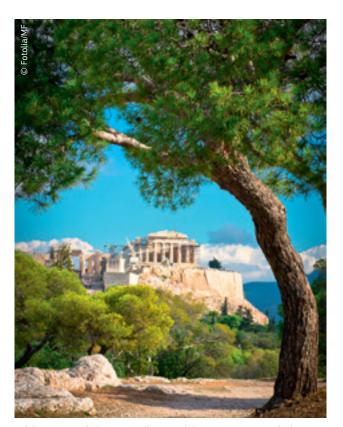
titulaires des droits d'auteur.

Pourquoi agir au niveau européen?

Éducation et formation: pour votre avenir, pour notre avenir

Pour vous: investir dans l'éducation et la formation est la clé de votre avenir, en particulier si vous êtes jeune. Apprendre une deuxième ou une troisième langue vous permettra de découvrir d'autres pays, leurs habitants et différents modes de vie; cela vous permettra également d'étudier ou de vous former à l'étranger afin d'améliorer vos chances de trouver un emploi épanouissant et bien rémunéré. Des études révèlent que les adultes hautement qualifiés ont deux fois plus de chances d'être embauchés et presque trois fois plus de chances de percevoir un revenu supérieur à la moyenne que les adultes peu qualifiés.

Pour votre pays: dans un monde de plus en plus interdépendant, les économies nationales ne réaliseront leur plein potentiel que si elles s'appuient sur des systèmes d'éducation et de formation solides. Un pays qui investit intelligemment dans l'éducation et la formation prospérera dans le domaine du commerce, des sciences et des arts. En outre, offrir à tous des possibilités d'éducation permettra de garantir la justice et la cohésion sociales.



L'éducation a été essentielle pour l'épanouissement de la civilisation grecque classique.

Le saviez-vous?

20 % des Européens sont peu qualifiés, ce qui représente un handicap pour accéder au marché du travail et participer pleinement à la société.

Pour l'Europe: notre succès sur un marché mondial compétitif repose sur une main-d'œuvre qualifiée capable de produire des biens et des services de qualité et innovants. Mais l'éducation n'est pas une simple affaire de résultats économiques: une culture démocratique ne peut se développer en Europe que si nous sommes tous conscients de nos droits civiques et de nos responsabilités. La citoyenneté active doit être enseignée et acquise à la maison, à l'école et dans des cadres non formels.

Erasmus+

Compte tenu du rôle clé que l'éducation joue dans le bien-être futur des citoyens, des nations et de l'Europe dans son ensemble, l'Union européenne (UE) a mis au point un nouveau programme ambitieux: Erasmus+. Ce programme vise à stimuler le développement personnel et les perspectives d'emploi. Il soutient tous les secteurs de l'éducation et de la formation, ainsi que l'apprentissage non formel pour la jeunesse, le bénévolat et le sport pour tous. Il remplace plusieurs anciens programmes, avec des règles et des procédures d'application rationalisées et simplifiées.

Depuis 1987, plus de 3 millions étudiants de l'enseignement supérieur ont bénéficié des bourses Erasmus. Le financement de l'UE en faveur du programme Erasmus+ a été revu sensiblement à la hausse. Il vise à donner un soutien à 4 millions de personnes supplémentaires entre 2014 et 2020. Il augmente également de manière significative les possibilités de coopération entre les établissements d'enseignement ainsi qu'entre les mondes de l'éducation et du travail.

Déficit de compétences: des chiffres alarmants

La crise économique mondiale a révélé des faiblesses structurelles entraînant des conséquences graves pour des millions de personnes. Le taux de chômage chez les jeunes s'élève à plus de 20 % pour l'ensemble de l'UE et dépasse les 50 % dans certains États membres. Cependant, la crise mondiale n'est pas la seule cause du chômage. Le faible degré d'éducation et le manque de compétences y contribuent également.

Le saviez-vous?

Ne pas savoir lire et écrire ne gâche pas seulement des vies, cela représente également un coût énorme pour la société. On estime que l'analphabétisme coûte plus de 500 000 000 000 (500 milliards) d'euros chaque année rien que dans les pays développés.

Parmi les jeunes de l'UE, environ 20 % n'atteignent pas le niveau minimum de connaissances de base en lecture, en mathématiques et en sciences. Six millions de jeunes quittent le système éducatif ou abandonnent leur formation en n'ayant accompli que le premier cycle de l'enseignement secondaire, voire moins. On peut imaginer les conséquences de ces déficits: selon une enquête récente, seul un adulte peu qualifié sur deux trouve un emploi, tandis que le taux d'emploi des adultes hautement qualifiés est nettement supérieur.

Cela signifie-t-il que le fait d'acquérir des qualifications est le meilleur moyen de trouver un emploi? C'est assurément le moyen le plus sûr. De nombreux employeurs recherchent désespérément des travailleurs qualifiés. Un employeur sur trois éprouve des difficultés à trouver des personnes disposant des compétences requises. Cela est particulièrement vrai dans les secteurs de l'économie les plus innovants, où des milliers d'emplois sont vacants dans les domaines de l'ingénierie, des sciences et de la technologie.

L'inadéquation entre les compétences demandées par les employeurs et celles dont disposent les candidats à l'emploi est appelée «déficit de compétences». Il constitue l'un des problèmes les plus aigus auxquels les pays européens sont confrontés en matière d'éducation et de formation. Il est donc indispensable de combler ce déficit en se concentrant sur les deux piliers que sont l'éducation et la formation.

Les retraités appelés à l'aide

Le projet européen HEAR ME (Highly Educated Retirees Mentoring Early School Leavers) a permis de recruter des retraités ou des actifs approchant de l'âge de la retraite qui souhaitaient travailler avec des jeunes. Les volontaires ont suivi des cours de formation au tutorat et ont ensuite joué le rôle de tuteurs, en fournissant de l'aide et des conseils à des jeunes déscolarisés ayant des besoins spécifiques, afin de soutenir leurs projets sur les plans pédagogique et professionnel.



Les employeurs éprouvent des difficultés à trouver des travailleurs qualifiés.



La subsidiarité en pratique: ce que vous apprenez à la maison ne doit pas être appris à l'école.

Relever les défis ensemble

Des millions de personnes et d'organisations sont associés au processus d'apprentissage; depuis les élèves, stagiaires et parents jusqu'aux professeurs, universités, entreprises et associations de jeunesse, en passant par les États membres et l'UE. Comment les responsabilités respectives peuvent-elles être organisées intelligemment? Ici, le principe de subsidiarité fournit certaines orientations en la matière. Il vise à garantir que les décisions sont toujours prises le plus près possible des personnes concernées.

Responsabilités dans l'éducation: qu'en pensez-vous?

Quel rôle est le plus important dans le processus d'éducation et de formation?

Celui des pouvoirs publics, des écoles, des professeurs ou des parents?

Et qu'en est-il de votre propre rôle? Dans quelle mesure pouvez-vous décider où et quand vous former, et dans quel domaine?

Conformément aux traités de l'UE, les États membres sont responsables de l'élaboration de leurs propres politiques en matière d'éducation, de formation et de jeunesse. C'est à eux de décider du contenu de l'enseignement et de l'organisation du système éducatif. Chaque pays est libre de gérer les questions relatives à l'éducation au niveau régional ou local. Dans un système éducatif organisé de manière intelligente, de nombreuses décisions sont également déléguées aux universités, aux écoles, aux établissements de formation, etc.

Cependant, pour être efficaces, les connaissances doivent croître et se développer. Par conséquent, l'apprentissage doit franchir les frontières. La dimension européenne dans les politiques d'éducation, de formation et de jeunesse est donc essentielle. La coopération au niveau européen est indispensable parce que nos économies sont étroitement liées et parce qu'un marché du travail européen s'est mis en place ces dernières décennies. La mobilité et les compétences linguistiques sont de plus en plus importantes. Les États membres peuvent apprendre les uns des autres, et les étudiants, les apprentis, les autres jeunes, les bénévoles, les enseignants, les écoles et les universités peuvent bénéficier de la coopération transfrontalière.

Par conséquent, les programmes de coopération en matière d'éducation, de formation et de jeunesse sont au centre des préoccupations de l'UE depuis de nombreuses années: le programme Erasmus a été adopté en 1987 et le premier programme de l'UE pour la jeunesse («Jeunesse pour l'Europe») en 1988. Toutefois, ce n'est qu'avec le traité de Maastricht (1993) que les compétences européennes formelles dans le domaine de l'éducation, de la formation professionnelle et de la jeunesse ont été intégrées aux traités fondateurs de l'Union.

Le saviez-vous?

Les politiques dans le domaine des sports ont été incluses dans le traité de Lisbonne (2009) en tant que nouveau domaine de compétence de l'UE. Le bénéfice qu'apporte une vision européenne est évident lorsqu'il s'agit de lutter contre la violence, l'intolérance ou le dopage dans le sport. Le partage des informations au niveau de l'UE permet aux États membres d'élaborer des politiques efficaces afin de relever ces défis.

L'approche préconisée par l'UE

L'UE est décidée à ouvrir les esprits et à étendre le champ du possible en soutenant l'éducation et la formation.

Ouvrez votre esprit: l'apprentissage est un processus permanent

«La vie, c'est apprendre; quand vous arrêtez d'apprendre, vous mourez.» (Tom Clancy)

L'apprentissage est un processus permanent: le fait de parler à quelqu'un que vous ne connaissez pas vous donnera l'occasion de découvrir son point de vue, ses préférences, etc.

Il est pratiquement impossible de ne pas apprendre. Essayez de ne rien apprendre pendant une heure. Pensez-vous avoir la moindre chance d'y parvenir?

Non. Même en préparant l'expérience, vous devrez réfléchir aux activités à éviter. Vous développerez alors, en fonction de votre propre expérience, une vision plus précise de ce qu'est l'apprentissage. Et l'expérience personnelle est la meilleure façon d'apprendre.

Apprendre, c'est bien plus que s'asseoir dans une salle de classe. Ce n'est pas simplement assimiler des données. Apprendre, c'est vivre.

Dans cet esprit, l'UE a adopté une approche large et complète de l'apprentissage comprenant une grande variété de différents environnements et méthodes d'apprentissage, comme l'apprentissage non formel et informel et l'apprentissage tout au long de la vie.



Apprendre, c'est vivre.



L'apprentissage de la solidarité, l'apprentissage de la vie.

L'apprentissage non formel renvoie à l'apprentissage qui est dispensé en dehors du milieu scolaire formel et qui se produit lors d'activités planifiées impliquant un soutien à l'apprentissage, par exemple:

- · l'apprentissage en ligne structuré;
- · la formation en entreprise;
- · les activités pour la jeunesse;
- les programmes pour les jeunes déscolarisés visant à promouvoir l'alphabétisation et l'acquisition de compétences professionnelles.

L'apprentissage informel représente l'apprentissage qui n'est pas organisé ou structuré en fonction d'objectifs, du temps ou d'instructions. Il couvre les compétences acquises (parfois de manière involontaire) grâce à l'expérience personnelle et professionnelle, par exemple:

- les compétences en gestion de projets ou les compétences informatiques acquises au travail;
- les compétences linguistiques et interculturelles acquises lors d'un séjour à l'étranger;
- les compétences acquises grâce au bénévolat, aux activités culturelles, au sport et aux activités domestiques (s'occuper d'un enfant, par exemple).

L'apprentissage tout au long de la vie renvoie à l'acquisition de nouvelles connaissances au cours de la vie, en particulier après un programme d'éducation formelle initial. N'oubliez pas: il n'est jamais trop tard pour apprendre!

L'apprentissage tout au long de la vie pour les personnes souffrant d'un handicap mental

Pour les personnes souffrant d'un handicap mental, l'apprentissage tout au long de la vie ne consiste pas seulement à acquérir de nouvelles compétences. Cela leur permet également de s'intégrer dans la société, de pouvoir se présenter auprès d'un employeur et de gérer elles-mêmes leur vie quotidienne. Toutefois, de nombreux cours et formations ne sont pas adaptés aux personnes souffrant d'un handicap mental. Les matériels éducatifs sont souvent difficiles à lire et il est difficile de comprendre ce que le professeur dit.

C'est la raison pour laquelle les organisations de nombreux pays de l'UE se sont regroupées pour créer le projet **Pathways.** Les participants ont élaboré des cours, des brochures et des outils en ligne expliquant comment rendre les informations plus accessibles. Ce projet aidera les personnes souffrant d'un handicap mental à prendre part à l'apprentissage tout au long de la vie.

la Russie ainsi que dans des régions d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique.

- L'UE soutient des projets de coopération entre des organisations de jeunes dans le monde. Ces projets visent à améliorer la qualité et la reconnaissance du travail dans le domaine de la jeunesse, de l'apprentissage non formel et du bénévolat dans différentes régions du monde, et en particulier dans les pays en développement.
- Le programme Jean Monnet encourage l'enseignement, la recherche et la réflexion sur l'intégration européenne dans le monde. Entre 1990 et 2011, ce programme a permis de mettre en place environ 3 700 projets dans le domaine des études sur l'intégration européenne, y compris 165 centres d'excellence européens Jean Monnet, environ 880 chaires d'université et près de 2 200 cours permanents et modules européens. Le programme fonctionne maintenant dans 72 pays à travers le monde.

Promouvoir les connaissances sur l'UE dans le monde

«L'action Jean Monnet est réellement essentielle. Le programme d'économie sert aujourd'hui à élaborer des programmes scolaires portant sur l'UE, inviter des universitaires et spécialistes européens et promouvoir diverses activités pour mieux faire connaître l'UE à la population coréenne.»

Professeur Woosik Moon, chaire Jean Monnet d'économie de l'UE à l'université nationale de Séoul, Corée du Sud.

Ouvrez votre porte: la coopération avec le monde

L'Europe n'est pas un club fermé, en particulier lorsqu'il s'agit d'éducation et de formation.

 L'UE soutient la coopération des établissements d'enseignement supérieur à travers le monde en vue de développer et de moderniser les établissements d'enseignement supérieur dans les pays partenaires. Les établissements partenaires peuvent être choisis parmi les pays voisins de l'UE, les Balkans occidentaux,

L'UE joue un rôle de soutien

Les États membres sont responsables du contenu et de l'organisation de leurs systèmes d'enseignement et de formation professionnelle. L'UE respecte la diversité des règles et des priorités nationales, et n'est pas habilitée à harmoniser la législation et la réglementation en la matière dans les États membres (articles 165 et 166 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne).

Par conséquent, l'UE n'est pas en mesure de fixer des règles en matière d'éducation, de formation et de politique de la jeunesse. Cela signifie-t-il que l'UE reste les bras croisés? Pas du tout! L'UE joue un rôle particulier dans le processus d'apprentissage européen en tant que coordinateur, facilitateur et conseiller. L'UE encourage la coopération entre les États membres et soutient leur action. Qu'est-ce que cela signifie concrètement?

Cela signifie, par exemple, que l'UE:

- soutient les étudiants, les doctorants, les stagiaires, les enseignants, les formateurs et les chargés de cours qui souhaitent étudier, enseigner ou acquérir une expérience professionnelle à l'étranger, et les jeunes qui souhaitent participer à des programmes d'échanges ou à des activités de bénévolat à l'étranger;
- encourage les États membres à réformer et à moderniser leurs systèmes d'éducation et de formation de manière à être mieux armés pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain;
- facilite l'adaptation aux changements et l'intégration sur le marché du travail, en particulier grâce à l'enseignement et à la formation professionnels;
- favorise la coopération entre les pays, les universités, les écoles, les établissements de formation et les entreprises.

Pourquoi coopérer au niveau de l'UE?

La coopération au niveau de l'UE permet aux pays européens d'améliorer leurs systèmes éducatifs. Elle leur permet de collaborer et d'apprendre les uns des autres en partageant les bonnes pratiques en matière d'élaboration des politiques.

Coopération au niveau de l'UE: le semestre européen

Europe 2020 est la stratégie de l'UE pour la croissance économique et la création d'emplois. Elle repose sur le semestre européen, créé en 2011 en tant que cycle annuel de coordination des politiques économiques et de dialogue impliquant les institutions européennes, les États membres de l'UE et les parlements nationaux. Dans le cadre de cette stratégie, l'UE adopte des **recommandations spécifiques par pays** qui sont proposées par la Commission et adoptées par le Conseil. Celles-ci visent à fournir aux États membres des orientations sur les moyens de garantir la compétitivité et la création d'emplois. Comme l'éducation et la formation jouent un rôle de plus en plus important dans l'emploi et l'économie, les recommandations spécifiques par pays portent également, dans une large mesure et de plus en plus fréquemment, sur les questions liées à l'éducation et à la formation.

Coopération au niveau de l'UE: le tableau de bord de la mobilité

En collaboration avec les États membres, l'UE a élaboré un tableau de bord de la mobilité. Celui-ci permet de déterminer cinq facteurs clés qui exercent une influence sur la motivation et la capacité des jeunes à étudier ou à se former à l'étranger. Il s'avère que le soutien dont ils bénéficient varie de manière considérable d'un État membre à l'autre (données de janvier 2014).

- L'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France et l'Italie fournissent les informations et les conseils les plus complets concernant les possibilités de mobilité.
- Chypre, le Luxembourg et la Belgique germanophone mettent d'abord l'accent sur l'apprentissage des langues à l'école. Il s'agit d'un facteur important dans le choix des études, d'une formation ou d'un travail à l'étranger.
- La Belgique néerlandophone, l'Allemagne, l'Italie et l'Autriche se distinguent par le soutien financier important qu'elles offrent aux étudiants issus de milieux défavorisés et qui souhaitent étudier ou se former à l'étranger.

L'UE poursuit des objectifs ambitieux

L'apprentissage, c'est le progrès. Il en va de même pour les politiques en matière d'éducation et de formation. Pour évaluer les progrès réalisés, l'UE et ses États membres ont donc décidé de fixer les **objectifs suivants pour 2020**:

- abaissement du pourcentage de jeunes âgés de 15 ans ayant des lacunes en lecture, en mathématiques et en sciences à moins de 15 %;
- abaissement du taux de décrochage scolaire à moins de 10 %;
- obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur par au moins 40 % des jeunes adultes;

 une période d'étude ou de formation à l'étranger pour au moins 20 % des diplômés de l'enseignement supérieur.

Où en sommes-nous aujourd'hui? Sommes-nous en bonne voie pour atteindre les objectifs ambitieux fixés pour 2020? Selon l'enquête PISA pour 2012, le bilan est mitigé.

Quels que soient les résultats dans certains domaines ou certains pays, il reste beaucoup à faire. Tant que des millions de jeunes dans l'UE éprouveront des difficultés à lire, à écrire et à compter, nous ne pourrons relâcher nos efforts.



L'Estonie (ici, sa capitale Tallinn) garantit l'égalité des chances en matière d'apprentissage.

L'enquête PISA 2012

Le programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) est une étude mondiale réalisée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). PISA évalue dans quelle mesure les élèves âgés de 15 ans ont acquis les connaissances et les compétences de base en mathématiques, en lecture et en sciences. La première étude a été réalisée en 2000 et, depuis, l'évaluation est réalisée tous les trois ans. Les 34 pays membres de l'OCDE et les 31 pays partenaires ont participé à PISA 2012. Voici quelques-uns de ses résultats.

L'UE s'améliore en lecture et en sciences!

L'UE est en bonne voie pour atteindre l'objectif d'abaisser à moins de 15 % d'ici à 2020 le pourcentage des élèves ayant des lacunes.

Lecture:

23,1 % en 2006 → 17,8 % en 2012

Sciences:

20,3 % en 2006 → 16,6 % en 2012

Nous sommes à la traîne en mathématiques!

La part moyenne des élèves les moins performants en mathématiques demeure à peu près stable dans PISA 2012 (22,1 %) par rapport à PISA 2009 (22,3 %).

Certains pays se démarquent!

Quatre États membres de l'UE (l'Estonie, la Finlande, la Pologne et les Pays-Bas) sont parmi les pays les plus performants, avec un taux d'élèves ayant des lacunes en mathématiques inférieur à l'objectif de 15 % fixé par l'UE.

L'Estonie obtient le meilleur résultat en ce qui concerne la part des élèves ayant des lacunes en mathématiques: seulement 10,5 % (par rapport à 22,1 % dans l'ensemble de l'UE).

Les autres sont à la traîne!

Dans plusieurs États membres, entre la moitié et un tiers des jeunes âgés de 15 ans se classent au niveau PISA le plus bas.

L'action de l'UE

L'UE investit 14,7 milliards d'euros dans **Erasmus+**, le nouveau programme de l'UE pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport pour 2014-2020.

Erasmus+ cherche à stimuler les perspectives d'emploi et le développement personnel des jeunes. Il permet à nos systèmes d'éducation, de formation et de développement de la jeunesse de fournir un enseignement et un apprentissage permettant d'acquérir les compétences requises sur le marché du travail et dans la société d'aujourd'hui et de demain.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le financement de l'UE en matière d'éducation, de formation, de jeunesse et de sport, vous trouverez ici toutes les informations essentielles. Des informations plus détaillées sont disponibles dans le «Guide du programme à l'intention des candidats». Vous trouverez ce guide et bien d'autres informations sur le site internet consacré à Erasmus+ (http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus).

Erasmus+ et ses trois actions clés

- Action clé n° 1 Mobilité à des fins d'apprentissage: soutien à la mobilité pour étudier, travailler, enseigner, se former ou développer des compétences et des aptitudes professionnelles à l'étranger.
- Action clé n° 2 Coopération et partenariat: possibilités de partenariats collaboratifs entre les établissements d'éducation, de formation et du secteur de la jeunesse, ainsi qu'entre les mondes de l'éducation et du travail.

 Action clé n° 3 —Réforme des politiques: soutien des processus de réflexion, de dialogue et de collecte de données nécessaires pour réformer les systèmes et les politiques dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse.

Action clé n° 1: mobilité des particuliers à des fins d'apprentissage

Cette section présente les possibilités offertes par Erasmus+ à tous les types d'apprenants et aux membres du personnel des organisations actives dans le domaine de l'éducation, de la formation et de la jeunesse.

Êtes-vous...

- ... un étudiant dans l'enseignement supérieur souhaitant étudier ou se former à l'étranger?
- ... un étudiant suivant un enseignement ou une formation professionnelle cherchant à élargir ses compétences?
- ... un jeune souhaitant bénéficier d'un programme d'échange ou faire du bénévolat à l'étranger?
- ... un enseignant, un salarié ou un animateur pour la jeunesse souhaitant enseigner ou se former à l'étranger?

Si c'est le cas, cette section contient des informations sur de nouvelles possibilités susceptibles de vous intéresser.

Les langues pour les personnes mobiles

Plus vos compétences linguistiques sont bonnes, plus vous profiterez de votre séjour à l'étranger. Parler plusieurs langues est un élément important de la plupart des actions de mobilité. Si vous êtes étudiant à l'université, bénévole ou membre du personnel sur le point de partir au moins deux mois à l'étranger, ou un apprenant suivant une formation professionnelle et séjournant au moins un mois à l'étranger, Erasmus+ vous offre la possibilité de développer vos connaissances dans la

langue que vous utiliserez pour étudier, travailler ou faire du bénévolat.

Lorsque votre candidature aura été acceptée, vos compétences linguistiques seront vérifiées et vous pourrez suivre des cours de langues avant ou pendant votre séjour à l'étranger. Contactez votre institution ou organisation d'origine pour en savoir plus sur cette nouvelle possibilité offerte par Erasmus+. Développez vos compétences linguistiques et préparez-vous à partir!

LES ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Séjours d'études: les étudiants peuvent passer trois à douze mois dans une université ou une école supérieure à l'étranger pour y étudier.

Stages: ils peuvent également effectuer un stage à l'étranger pendant une période de deux à douze mois.

Les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur peuvent également effectuer un stage à l'étranger durant l'année qui suit l'obtention de leur diplôme. Mais prenez vos dispositions à l'avance! Vous devez être sélectionné par votre université ou votre école lors de votre dernière année d'études.

Erasmus+ soutient également les étudiants européens qui souhaitent étudier en dehors de l'UE et les étudiants non européens qui viennent étudier en Europe.

«Étudier dans une autre université m'a permis d'élargir plus que jamais l'étendue de mon domaine d'études. Mais le point le plus positif a été de rencontrer beaucoup de gens avec lesquels je suis sûr de travailler à l'avenir.»

Témoignage de Robert (Royaume-Uni), qui a effectué un séjour d'études dans le domaine de la conception industrielle, pendant dix mois, à l'université de technologie de Delft, aux Pays-Bas.

PRÊTS AUX ÉTUDIANTS AU NIVEAU MASTER

Erasmus+ propose des prêts à faible taux d'intérêt afin de permettre aux étudiants de niveau master d'étudier dans d'autres pays européens. Les étudiants peuvent faire une demande de prêt avantageux pour un master complet à l'étranger et peuvent emprunter jusqu'à 12 000 euros pour une année d'études ou jusqu'à 18 000 euros pour deux années.

PROGRAMMES DE MASTER COMMUNS

Erasmus+ offre aux étudiants de master à travers le monde la possibilité d'obtenir une bourse pour suivre des programmes d'études internationaux conjoints de haut niveau gérés par les universités partenaires. Les programmes de master communs mènent à un diplôme émis conjointement par l'ensemble ou une partie des établissements participants. Vous pourrez obtenir davantage d'informations à ce sujet auprès du bureau international de votre établissement d'enseignement supérieur.

LA MOBILITÉ DANS L'ÉDUCATION ET LA FORMATION PROFESSIONNELLES

La mobilité à l'étranger peut aider les jeunes qui suivent un enseignement professionnel ou une formation professionnelle à acquérir les compétences requises sur le marché de l'emploi compétitif actuel.

Les étudiants du secondaire supérieur inscrits dans des établissements professionnels, les stagiaires et les apprentis peuvent effectuer un stage ou un apprentissage



Élargissez votre horizon: étudiez à l'étranger.



Acquérir de l'expérience professionnelle dans un pays connu pour son savoir-faire.

à l'étranger dans une entreprise, un organisme [par exemple, une organisation non gouvernementale (ONG) ou un organisme public] ou un établissement professionnel, avec une période d'apprentissage en entreprise. Les stages peuvent durer entre deux semaines et un an.

Les jeunes diplômés (c'est-à-dire les anciens apprentis) peuvent également participer à une activité de mobilité. Ils doivent effectuer leur stage à l'étranger dans l'année qui suit l'obtention de leur diplôme.

«Mon expérience de mobilité m'a certainement aidée à poursuivre ma carrière. Sans cela, je n'aurais pas eu la confiance nécessaire pour participer au concours de jeune chef de l'année, et encore moins le gagner. Je recommande vivement cette expérience à tout le monde. Mon séjour en France a été, et reste à ce jour, l'un de mes meilleurs souvenirs.»

Témoignage de Deborah (Royaume-Uni), qui a effectué un stage à Lyon, en France.

Pour poser votre candidature, vous devez contacter votre établissement d'enseignement et de formation professionnels.

••••••••••

MOBILITÉ DES JEUNES

Les **échanges** permettent aux jeunes d'acquérir des compétences comme la gestion de projets et le travail en équipe. Ils leur permettent également de suivre, en dehors du milieu scolaire, un programme d'activités structuré (tel qu'une série d'ateliers, d'exercices, de débats et de jeux de rôle) dans un autre pays, membre ou non de l'UE, pendant un maximum de 21 jours.

Le service volontaire européen offre aux jeunes la possibilité de développer des compétences en contribuant au travail quotidien d'organisations dans des domaines tels que les services sociaux, l'environnement, les programmes d'éducation non formelle, les technologies de l'information et de la communication (TIC), la culture, et bien d'autres encore. De plus, il leur permet de prendre davantage confiance en eux, de se sentir plus engagés en tant que citoyens et de découvrir un autre mode de vie. Une telle activité peut durer jusqu'à un an et les participants peuvent travailler comme bénévoles pour soutenir n'importe quelle cause, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Union européenne.

Les échanges de jeunes sont destinés aux candidats âgés entre 13 et 30 ans. Le service volontaire européen s'adresse aux jeunes âgés entre 17 et 30 ans.

«Avec le service volontaire européen, j'ai plus appris en une seule année que jamais auparavant. Je recommande vivement le service volontaire aux jeunes qui sont ouverts et qui souhaitent acquérir de l'expérience.»

Témoignage de Clara (Allemagne), qui a participé à un projet visant à aider les immigrants récemment arrivés à Bruxelles (Belgique), au centre communautaire Jozef Swinnen.

Pour poser votre candidature, vous devez contacter l'agence nationale de votre pays.

MOBILITÉ DU PERSONNEL ET DES ANIMATEURS POUR LA JEUNESSE

Si vous êtes enseignant ou que vous travaillez dans une entreprise, vous pouvez enseigner dans un établissement à l'étranger, acquérir de nouvelles perspectives professionnelles, développer vos réseaux et contribuer à moderniser et internationaliser les systèmes d'éducation et de formation en Europe.

Les enseignants, le personnel non enseignant et les animateurs pour la jeunesse peuvent également suivre une formation à l'étranger, y compris des cours structurés, une formation linguistique axée sur le monde du travail, des activités de formation et des visites d'observation en situation de travail, afin de développer de nouvelles



La stratégie internationale de l'université de Bonn passe notamment par l'échange de jeunes chercheurs, d'étudiants et de personnel administratif.

connaissances et idées à mettre en pratique à leur retour. Ces activités peuvent durer de deux jours à deux mois.

Pour poser votre candidature, vous devez contacter l'établissement d'enseignement ou l'organisation de jeunes pour laquelle vous travaillez. Les membres du personnel d'une entreprise doivent être invités par l'établissement d'enseignement supérieur où ils souhaitent enseigner.

«Ma mission a consisté à observer le fonctionnement de la Fédération chypriote des sourds afin de découvrir ses activités et ses pratiques [...]. Cette expérience m'a permis de mieux comprendre la culture des sourds à Chypre, de développer davantage mes compétences en langue des signes et de mieux comprendre le processus d'apprentissage qui doit être mis en œuvre lorsqu'on enseigne à des apprenants sourds.»

Témoignage de Christophe (France), formateur en langue des signes ayant effectué un séjour d'observation à Chypre.

Action clé n° 2: soutien à la coopération et au partenariat

Vous êtes une organisation ou un établissement actif dans le domaine de l'éducation, de la formation ou de la jeunesse souhaitant collaborer au-delà des frontières avec ses pairs, dans son propre secteur ou dans d'autres domaines, ou avec le monde du travail, afin d'innover et de moderniser ses pratiques?

Vous êtes une entreprise, un organisme de recherche, une autorité régionale, une association, un partenaire socio-économique ou une ONG souhaitant coopérer avec des organisations ou des établissements dans le domaine de l'éducation, de la formation ou de la jeunesse afin de renforcer la coopération, transmettre des connaissances et mettre en œuvre des pratiques innovantes?

Si c'est le cas, plusieurs types de projets de partenariat d'Erasmus+ peuvent vous intéresser.

PARTENARIATS STRATÉGIQUES AU SEIN DES DOMAINES DE L'ÉDUCATION, DE LA FORMATION ET DE LA JEUNESSE, ENTRE CES DOMAINES ET AVEC LE MONDE DU TRAVAIL

Les partenariats stratégiques cherchent à élaborer, transmettre et mettre en œuvre des pratiques innovantes dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse grâce à la coopération transfrontalière entre des organisations de différents types.

Pour atteindre ces objectifs, Erasmus+ soutient des organisations actives dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse de différents pays. Les types d'activités qui peuvent bénéficier d'un soutien sont notamment les suivantes:

- l'élaboration de programmes d'études conjoints, de nouveaux programmes scolaires, de méthode d'enseignement innovantes (une meilleure utilisation des TIC, par exemple), de nouveaux supports, méthodes et pratiques d'enseignement/de formation (pour les langues, par exemple);
- le réseautage et l'apprentissage avec des pairs destiné à permettre aux étudiants et au personnel d'étudier des cas pratiques avec des entreprises dans le but de développer l'esprit d'entreprise et la réflexion créative;



L'apprentissage en ligne est flexible et personnalisé.



Prêt à franchir le pas?
Développez vos compétences
entrepreneuriales également
à l'université.

 la validation de compétences acquises grâce à l'apprentissage non formel et informel au niveau national par rapport aux cadres de l'UE et à l'aide des instruments de documentation de l'UE.

Comment poser sa candidature: les établissements d'enseignement, les organisations de jeunesse ou les représentants d'autres organismes intéressés doivent contacter l'agence nationale de leur pays.

ALLIANCES DE LA CONNAISSANCE: COOPÉRATION ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LES ENTREPRISES

Erasmus+ finance les alliances de la connaissance entre les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises afin de combler le fossé entre les mondes de l'enseignement supérieur et du travail. Les alliances de la connaissance permettront également aux étudiants et au personnel d'acquérir davantage de compétences entrepreneuriales, et aux établissements d'enseignement et aux entreprises de renforcer leur esprit d'entreprise.

Les alliances de la connaissance peuvent soutenir les actions visant à:

- élaborer et mettre en œuvre de nouvelles méthodes d'apprentissage et d'enseignement (comme les nouveaux programmes scolaires pluridisciplinaires et l'enseignement et l'apprentissage axés sur des problèmes concrets);
- créer des structures pour l'apprentissage de compétences transversales et pour leur mise en application dans les programmes de l'enseignement supérieur. Ceux-ci doivent être élaborés en collaboration avec les entreprises, renforçant ainsi la capacité d'insertion professionnelle, la créativité et la création de nouveaux parcours professionnels;

 introduire la formation à l'esprit d'entreprise dans toutes les disciplines afin de fournir aux étudiants, aux chercheurs, au personnel et aux éducateurs les connaissances, les compétences et la motivation nécessaires pour prendre part aux activités entrepreneuriales.

Les alliances de la connaissance doivent regrouper un maximum de six organisations d'au moins trois pays différents participant au programme (avec au moins deux entreprises et deux partenaires universitaires).

ALLIANCES SECTORIELLES POUR LES COMPÉTENCES: COOPÉRATION ENTRE LES ORGANISMES D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELS ET LE MONDE DU TRAVAIL

Les alliances sectorielles pour les compétences sont des projets transfrontaliers liés aux compétences nécessaires pour trouver un emploi dans différents secteurs. Elles peuvent soutenir les actions visant à:

- définir les compétences et les besoins en formation dans un secteur économique concret (par exemple, la collecte et l'interprétation de données relatives aux compétences requises sur le marché du travail dans un secteur économique donné);
- concevoir des programmes d'études spécifiques à un secteur, intégrer des approches innovantes en matière d'enseignement et d'apprentissage, et inclure des possibilités de mettre les connaissances en application dans des situations professionnelles concrètes et de développer l'esprit d'entreprise.

Les alliances sectorielles pour les compétences doivent regrouper au moins neuf organisations différentes d'au moins trois pays participant au programme, dont deux issus des États membres.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR: COOPÉRATION AVEC DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LES PAYS PARTENAIRES

Erasmus+ soutient des projets de coopération avec des établissements d'enseignement supérieur dans le monde visant à développer et à moderniser ces établissements dans les pays partenaires. Les établissements partenaires peuvent être choisis dans les pays voisins de l'UE, les Balkans occidentaux et la Russie, ainsi que dans des régions d'Asie et d'Amérique latine et dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

Il pourra s'agir:

- de projets communs consistant à mettre au point de nouveaux programmes et diplômes, des méthodologies d'apprentissage et d'enseignement, ainsi que des procédures et des structures en matière de développement du personnel, d'assurance de la qualité, de nouvelle gouvernance et de gestion;
- de projets pour le développement de réformes structurelles au niveau national avec le soutien des autorités dans les pays partenaires (par exemple, en matière de modernisation, de gouvernance et de gestion des systèmes d'enseignement supérieur).

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LE SECTEUR DE LA JEUNESSE: COOPÉRATION AVEC DES ORGANISATIONS DE LA JEUNESSE DANS LES PAYS PARTENAIRES

Erasmus+ soutient des projets de coopération entre les organisations actives dans le secteur de la jeunesse à travers le monde. Ces projets visent à améliorer la qualité et la reconnaissance du travail dans le domaine de la jeunesse, de l'apprentissage non formel et du bénévolat dans différentes régions du monde, en particulier dans les pays en développement.

Exemples d'activités:

- la coopération, le réseautage et l'apprentissage entre pairs au sein d'organisations de la jeunesse;
- la collaboration visant à mieux faire connaître et à promouvoir la reconnaissance du bénévolat et de l'apprentissage non formel dans les pays partenaires;
- le développement et la mise en œuvre de bonnes pratiques et d'instruments pour le développement professionnel des animateurs pour la jeunesse et des formateurs.

OUTILS EN LIGNE POUR LES ENSEIGNANTS ET POUR L'ÉDUCATION DES ADULTES

eTwinning soutient et renforce la coopération entre les écoles en fournissant un soutien, des outils utiles et une plate-forme de collaboration en ligne. eTwinning peut être utilisé pour soutenir des projets de mobilité et des partenariats stratégiques, ou pour collaborer en ligne.

En outre, eTwinning contribue au développement professionnel des enseignants et du personnel en fournissant des supports d'apprentissage en ligne et des possibilités de réseautage dans toute l'Europe.

Tous les établissements scolaires et préscolaires dans les pays participant au programme peuvent utiliser eTwinning à tout moment en s'inscrivant sur le portail eTwinning: http://www.etwinning.net

EPALE (Electronic Platform for Adult Learning in Europe) est un espace en ligne permettant d'échanger, de présenter et de diffuser les bonnes pratiques dans le domaine de l'éducation des adultes. Il permet aux formateurs de créer des communautés dans le domaine de la formation des adultes à travers l'UE. La mise en ligne de cette plate-forme est prévue pour la fin 2014.

Action clé n° 3: soutien à la réforme des politiques

Erasmus+ soutient les actions visant à atteindre les objectifs de la stratégie Europe 2020 et d'autres stratégies connexes. Ces actions concernent la collecte et l'analyse de données et l'apprentissage entre pairs, et peuvent prendre la forme d'activités liées à l'expertise thématique et spécifique à un pays ou d'études relatives à des politiques et des réformes, par exemple. Elles encouragent également les réunions entre les jeunes et les décideurs dans le cadre de dialoques structurés.

Les activités concernées visent à améliorer la qualité et l'efficacité des systèmes d'éducation, de formation et de la jeunesse, à promouvoir l'apprentissage mutuel et la coopération transnationale, à développer les connaissances et à encourager la participation active des jeunes dans la vie démocratique.

Perspectives

Entre 2014 et 2020, environ 4 millions de personnes et 125 000 établissements bénéficieront directement du programme Erasmus+.

Chiffres clés: Erasmus+ (2014-2020)

| Budget global | 14,7 milliards d'euros Des fonds supplémentaires seront consacrés aux actions avec les pays tiers (pays partenaires) |
|---|---|
| Possibilités de mobilité globales | Plus de 4 millions de personnes |
| Enseignement supérieur | Environ 2 millions d'étudiants |
| Étudiants suivant un enseignement et une formation professionnels | Environ 650 000 étudiants et apprentis |
| Mobilité du personnel | Environ 800 000 chargés de cours, professeurs, formateurs, membres du personnel enseignant et animateurs pour la jeunesse |
| Programmes d'échange de bénévoles et de jeunes | Plus de 500 000 jeunes |
| Système de garantie de prêts aux étudiants de niveau master | Environ 200 000 étudiants |
| Programmes de master communs | Plus de 25 000 étudiants |
| Partenariats stratégiques | Environ 25 000 partenariats réunissant 125 000 écoles, établissements d'enseignement et de formation professionnels, établissements d'enseignement supérieur et de formation pour adultes, organisations de jeunes et entreprises |
| Alliances de la connaissance | Plus de 150 alliances mises en place par 1 500 établissements d'enseignement supérieur et entreprises |
| Alliances sectorielles pour les compétences | Plus de 150 alliances établies par 2 000 établissements d'enseignement et de formation professionnels et entreprises |

Pour en savoir plus

- Informations générales sur l'éducation et la formation au niveau européen: http://ec.europa.eu/education
- **Erasmus+:** http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus
- Agence exécutive: http://eacea.ec.europa.eu
- Agences nationales: http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/national-agencies_fr.htm
- Espace enseignants: http://europa.eu/teachers-corner
 L'espace «Enseignants» fournit un support pédagogique sur l'Union européenne dans 23 langues. Il contient
 toutes sortes d'outils (sites internet, brochures, jeux en ligne, vidéos, etc.) conçus pour les écoles du primaire et
 du secondaire. Si vous souhaitez faire découvrir à vos élèves l'histoire, le fonctionnement et les actions de l'UE
 ou si vous souhaitez aborder avec eux les politiques européennes, cet espace sera une véritable mine
 d'inspiration. Toutes les ressources pédagogiques sont gratuites.
- Vous avez des questions sur l'Union européenne? Europe Direct a les réponses: 00 800 6 7 8 9 10 11 http://europedirect.europa.eu

